



**COMITE DU JURA**  
**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL**



## Réunion du 4 avril 2014 à 19h30 au siège social

### **Présents :**

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne LESCALIER, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Jean BINDA, Michel BOURGEON, Daniel BUSSARD, Paulo DE BASTOS, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL et Marc SERTILLANGE.

### **Excusés :**

MM. Christian CANIOTTI, Patrick CROTET, Michel DEMOUGEOT, Christian MONNOYEUR et Maurice TRIBUT.

Docteur EL OUAZZANI.

La réunion commence à 19h30 sous la présidence de Paulo DE BASTOS par une information à l'utilisation du défibrillateur prodiguée par le Docteur EL OUAZZANI et le chef de corps des sapeurs pompiers de Mont sous Vaudrey.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres et remercie notre docteur pour sa formation. Il souhaite un prompt rétablissement à Christian CANIOTTI qui a eu un gros souci de santé mais, pour notre plus grande satisfaction et surtout la sienne, va beaucoup mieux. De même, il a une pensée amicale à Françoise et Michel DEMOUGEOT tout en leur apportant son soutien et celui du CD39 dans cette nouvelle épreuve.

Dans le chapitre sportif, félicitations aux premiers champions jurassiens 2014 qui représenteront nos couleurs aux championnats de France. Au jeu provençal en triplette, à Dole, parfaitement organisé par l'équipe de Gilles OUTREY de la PBJ, les Salinois se sont imposés. Une mention particulière à Frédérique BOURGEOIS-BESANCON qui restera pour l'histoire la première championne de Ligue de Franche-Comté tête-à-tête avec une qualification au championnat de France. Chez les masculins, il souligne la belle demi-finale de David PARIS. Bonne organisation du club de Mont sous Vaudrey.

Chez les jeunes, Michel BOURGEON évoquera plus tard les résultats satisfaisants et encourageants obtenus sur diverses compétitions.

### **1 : Approbation du compte-rendu du 4 février 2014.**

Il est approuvé à l'unanimité sous réserve des rectifications suivantes :

- **Horaires du championnat départemental des clubs Elites et Honneurs :** lorsqu'une équipe joue deux rencontres, début le matin à 9 heures. Si une équipe n'a qu'une rencontre, elle joue à 14h15.
- **Dans les questions diverses :** rectifier les dates des 22 et 23 février 2014 au lieu de 2013.

## **2 : Bilan des 16èmes- 8èmes de finale de la Coupe de France.**

Très bon déroulement, peu de public car aucune équipe géographiquement proche du Jura. Le délégué a souligné notre bonne organisation.

Bilan financier : Sur le plan financier, cette journée se solde par un déficit de 582.11 € qui sera aténué par un remboursement de la fédération des frais de délégation et d'arbitre d'environ 200 €.

## **3 : Point sur les licences.**

Antoine MARTINELLO informe qu'à ce jour :

- 1584 licences ont été réalisées (1447 licences séniors et 137 licences jeunes). En comparaison avec la saison précédente on enregistre une baisse, à ce jour, de 113 licences seniors et une augmentation de + 2 licences jeunes.
- Sur le plan financier :
  - o 35 960 € ont été perçus par le Comité
  - o 4 586 € restent à percevoir (certains clubs n'ayant réglé aucune licence à ce jour)

## **4° : Comptabilité générale du CD 39 : Jean-Marie MARAUX**

Actuellement le solde des actifs du Comité se monte à environ 84 000 €. Un certain nombre de charges, notamment celles concernant le fonctionnement du boulodrome ont été réglées. Les dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil général et de la DDJS ont été déposés et sont en cours de traitement. Un dossier de demande subvention, spécifique à l'organisation de la phase finale du CNC jeunes que nous sommes chargés d'organiser les 1<sup>er</sup> et 2 novembre prochains, sera à monter à part.

Investissements mobiliers réalisés : Achat de tribunes qui ont été disposées et aménagées le long du carré d'honneur. Réalisation d'un groupe de 4 armoires de rangement au siège du Comité.

Pour ce qui concerne la comptabilité liée au fonctionnement du boulodrome : le montant des actifs s'élève à 5 973.11 au 07.04.14.

## **5 : Point sur les commissions.**

### **Commission Jeunes : Michel BOURGEON**

En préambule, le président signale que le nombre d'écoles de pétanque est en baisse : 9 il y a 5 ans, 6 fonctionnent aujourd'hui, et pour la plupart avec difficultés par manque d'un budget suffisant leur permettant de se développer.

### **Bilan début d'année :**

- 12 janvier 2014 : International de Montreux (Suisse)  
2 équipes de Champvans : Vainqueurs en cadets  
Finalistes en Juniors
- 26 janvier 2014 : Hivernal de Genève (Suisse)  
3 équipes de Lons (ABJ) : 5<sup>ième</sup>, 7<sup>ième</sup>, 10<sup>ième</sup> /16 en juniors  
2 équipes de Champvans : Vainqueurs en cadets  
9<sup>ième</sup> /16 en juniors
- 23 février 2014 : Arc-les-Gray (CD 70), Marathon Ligue (4<sup>ième</sup> édition)  
36 équipes (Jura : 16 – Haute Saône : 13 – Doubs : 6 – Territoire : 1)  
Champvans : 9 – ABJ : 4 – Moirans : 2 – St Claude : 1  
½ Finalistes : Michaud N, Dury K, Caniotti N (Moirans)  
Finalistes : Mathieu T, Pichery Y, Janod N (ABJ)  
Vainqueurs : Ardriot V, Glab D, Glab Ch (Champvans)
- 01&02 mars 2014 : International d'Annecy (Hte Savoie)

13 équipes jurassiennes : Champvans 5 – Moirans 4 – Champagnole 2  
+ 1 CD 39 et 1 mitigée (CD 39/CD03)

Juniors : 51 équipes

1/2 Finalistes A : Glab D (Champvans)/Pourchet E (Champagnole)/Angonin T (Moirans)

1/4 Finalistes A : Pommier V, Demont A (St Claude) ,1 joueur CD03

1/8 Finalistes A : Janvier L, Breze A, Teixeira A (Moirans)

Cadets : 75 équipes

Finalistes B : Bideaux B, Trémaud B (Champvans), Journot A (ABJ)

Minimes : 45 équipes

1/4 Finalistes A : Déliot M, Grillot Th, Nicod N (Champvans)

1/8 Finalistes A : Bourgeon E, Bigueur L, Ardiot V (Champvans)

- 16 mars 2014 : **Marathon Amplepuis (Rhône) 32 équipes - 1 Mi/1Ca/1Ju**

2 formations de Champvans :

Nicod N, Bideaux B, Perge B : 3<sup>ième</sup>

### Opération cochonnets :

Pour une opération financière au profit de la commission jeunes, l'achat d'un lot de 2000 cochonnets 4 couleurs (4 x 500) marqués " Jura – commission jeunes – pétanque " a été réalisé. Coût total 948 euros, reste à définir le mode de diffusion de ces cochonnets à 2 euros l'unité.

C'est l'occasion de remercier M. Jacques Millet par les connaissances qui a engagé cette action qui devrait s'avérer positive.

Commission sportive : Emilie MARAUX

**IMPORTANT**: suite à diverses questions, pas toujours fondées, pour la troisième fois depuis l'assemblée générale, chacun observera avec attention **le dossier en pièce jointe avec les dates de rencontres pour tous les groupes et les responsables d'équipes.**

**Décalage de la date butoir de la Coupe de France du 23 mai** : En raison du chevauchement à cette date avec la 2<sup>ième</sup> journée du championnat des clubs promotion, **la date de la première journée de la Coupe de France des clubs est avancée au 16 mai 2014.** Emilie MARAUX est chargée d'informer de ce changement les coachs de chaque équipe concernée ainsi que le Président de la commission arbitrale qui lui-même informera les arbitres précédemment désignés.

**Commission informatique** : formation le 8 mars : Philippe JARCELLAT et Michel PERRUSSEL ont animé une formation à la gestion informatique des concours et à l'utilisation du logiciel gestion concours pour les inscriptions aux divers championnats Jura et Ligue. Cette formation s'est déroulée le 8 mars dernier à LONS LE SAUNIER au siège de l'ABJ et a concerné une douzaine de personnes. A noter que Philippe JARCELLAT et Michel PERRUSSEL se tiennent à la disposition des districts si ceux-ci envisagent des formations décentralisées.

### Délégations CDOS et Franco-Suisse.

Le Président informe qu'il a participé à l'AG du CDOS le 28 mars dernier avec Emilie MARAUX. Il précise également que le CDOS peut offrir des possibilités d'aides financières sur des projets particuliers qui seraient initiés par des clubs ou le Comité. D'autre part, les représentants du CDOS sont prêts à participer à une de nos réunions et faire un exposé sur les missions du CDOS et son implication auprès des Comité départementaux.

**Réunion de la Franco-Suisse le 18 avril à Culoz :** Mrs. DE BASTOS, BUSSARD et BONTOUX participeront à la réunion du 18 avril prochain organisée à CULOZ à 17h30. A l'ordre du jour figure entre autre un point important qui est la révision du cahier des charges de la Franco Suisse.

**Commissions vétérans :** Gilles OUTREY

Rien de particulier à signaler si ce n'est le vif succès rencontré par l'organisation des concours des 55 ans et plus, avec une fréquentation toujours nombreuse et stable.

**Commission Féminine :** Stéphanie ZERBINI : RAS

**6 : Questions diverses.**

**Demande d'agrément** du club de CHATELNEUF pour un concours le 23 août : accepté.

**IMPORTANT :** le 15 août à Passenans n'est plus un concours officiel puisque le club affilié se retire de l'organisation. Le CD39 n'a pas ménagé ses efforts l'an dernier et ne peut donc que déplorer cette situation qui repose maintenant, plus sur des problèmes relationnels que sur l'aspect sportif. Néanmoins, ce concours est au calendrier et il appartient au CD39 de faire une large diffusion auprès des comités voisins et ceux de notre Ligue sur le caractère non officiel de ce concours dont le Président du CD39 n'a toujours pas eu de demande d'agrément à ce jour. Le secrétaire-général se charge de la diffusion de l'information et il sera rappelé sur les championnats ou concours antérieurs au 15 août que ce concours n'est plus officiel.

**Courrier de la Pétanque Salinoise** concernant sa demande annuelle pour son national doublette mixte : acceptée : 200€

**Enregistrement des points de catégorisation :** Hervé MOINE

Décision prise par les membres du Comité par 11 voix pour, 3 contre et 3 abstentions concernant l'attribution des points de catégorisation :

Les joueurs perdants la partie, marquent les points attribués au stade de la compétition où ils en sont. Si les équipes gagnantes, ne disputent pas la partie suivante, elles marqueront seulement les points dévolus au perdant du stade où ils se trouvent dans la compétition.

Exemple : L'équipe A et l'équipe B disputent une demi- finale. L'équipe A gagne la partie. Par ailleurs, l'équipe C et l'équipe D disputent l'autre demi-finale. L'équipe C gagne la partie. Les équipes B et D marqueront les points des perdants des demi-finales.  
L'équipe A et l'équipe C ne disputent pas la finale : elles marqueront toutes les deux les points dévolus au finaliste et non pas ceux du vainqueur.

Ces nouvelles dispositions entrent en vigueur dès ce jour, soit le 4 avril 2014.

**Travaux de sécurisation des tribunes :** Le Président a demandé un devis à Monsieur Philippe ROUSSET pour :

- Réaliser l'assemblage des blocs des tribunes entre eux, afin d'augmenter la capacité des places assises mais également dans le but de rigidifier l'ensemble.
- De réaliser également une barrière à claire-voie à installer au dos des tribunes afin prévenir des chutes éventuelles des usagers.

**Nettoyage :** Yvette OUTREY, Présidente de la commission du boulodrome indique que le nettoyage des lieux, et notamment de la salle du bar n'est pas réalisé d'une façon régulière par le club utilisateur. Le président du Comité rencontrera le Président du club de Mont Sous Vaudrey afin d'envisager avec lui la suite à donner à ce dysfonctionnement.

**Commission partenariat :** Il s'agit de relancer, comme nous nous y étions engagés lors de l'AG du Comité, une prospection auprès de divers partenaires en vue de conclure avec eux l'installation de panneaux publicitaires moyennant leur participation financière. Jean-Marie MARAUX, président de cette commission, programmera une réunion, avant la prochaine réunion du Comité, en vue d'établir un plan d'action et de se répartir les tâches. On a bien noté que Madame MARCHAL Henriette, présidente du club de Sellières avait souhaité, lors de l'AG, faire partie de la commission partenariat.

**Rencontres avec la CCVA :**

Suite aux dernières élections municipales, une réunion avec le nouveau président de la communauté de communes est souhaitable. On pourra faire part lors de cette réunion de nos demandes concernant les améliorations qui sont encore à réaliser au boulodrome, mais également envisager avec les élus l'aide que la Communauté de Communes pourrait nous apporter à l'occasion de l'organisation de la phase finale du championnat national des jeunes.

**Commandes de lecteurs :**

Celle-ci est effective. Un lecteur a été attribué au nouveau club de Foncine le Haut et un autre à Philippe JARCELLAT en remplacement de celui qu'il détenait pour les besoins du CD 39 devenu défectueux.

**Achat de matériel :**

Hervé MOINE est chargé d'acheter une imprimante pour le Comité qui servirait prioritairement à l'édition des tirages des concours.

**Licences table de marque :**

Après un débat contradictoire les membres du comité ont pris la décision de ne plus récupérer les licences à la table de marques lors des pré qualificatifs Ligue et les championnats du Jura par 10 voix pour, 1 contre et 6 abstentions. Cette décision part du principe que dès lors qu'il y a pré-inscription, la validité des licences est déjà opérée par l'informatique et seules les licences non conformes sont à vérifier le jour du championnat.

**Tenues pour les délégués : identiques aux joueurs.**

Les membres du Comité sont favorables à l'unanimité pour que les délégués aux divers championnats de France aient une tenue identique à celle des joueurs. Les achats pourront être réalisés sur plusieurs années en fonction des désignations et ainsi permettre un étalement de la dépense.

**CNC Jeunes :**

Les 1<sup>er</sup> et 2 novembre prochains le CD39 aura à organiser la phase finale du championnat national des jeunes. Paulo DE BASTOS et Michel PERRUSSEL ont déjà entrepris deux démarches :

- Une rencontre avec Monsieur Bernard FRAIZIER maire de MONT SOUS VAUDREY mais également vice président de la communauté de communes du Val d'Amour : Bernard FRAIZIER se propose d'organiser un Pot d'accueil pour les représentants des diverses délégations à la mairie de Mont Sous Vaudrey avec une remise de médaille de la ville aux représentants de la fédé. Il se propose également d'appuyer la demande d'aide que le CD39 sollicitera auprès de la communauté de communes.
- Une rencontre avec le 1<sup>er</sup> adjoint au maire du village de SOUVANS avec lequel la réservation de la salle des fêtes a été réalisée. Crrllr-ci correspond parfaitement aux souhaits d'accueil et de restauration tant sur le plan de sa capacité que de la sécurité des lieux. Compte tenu de la

proximité du village de SOUVANS avec le boulodrome il serait judicieux qu'une navette de cars soit organisée pour un transport collectif des enfants et de leurs accompagnateurs.

Cette organisation demandera à être complétée et affinée dans le cadre d'une réunion spécifique du Comité. Une rencontre entre le Président et les élus de la Communauté de Communes du Val d'Amour est à prévoir au plus tôt.

### **40<sup>ème</sup> anniversaire du CD39 :**

Ce 40<sup>ème</sup> anniversaire serait organisé dans la soirée, suite à l'Assemblée Générale du Comité. La salle du Casino à LONS LE SAUNIER correspondrait aux besoins du CD39. Antoine MARTINELLO est chargé de s'assurer de sa disponibilité et du montant de sa location.

Un concours de pétanque sera organisé en triplettes par le CD39 à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire **le samedi 11 octobre 2014 en triplette.**

Remerciements à Michel DEMOUGEOT qui a préparé tous les reçus aux dons pour les membres du CD39.

La séance est levée à 22h50.

Le secrétaire-général  
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39  
Paulo DE BASTOS